

Déterminés à «écraser»... la contrebande de tabac



par Caroline Lepage



Michel Gadbois et Marc Pivin veulent mettre fin à la contrebande qui finance les activités illicites du crime organisé aux dépens d'honnêtes commerçants.

Au moment où une cigarette sur deux provient de la contrebande, l'Association canadienne et québécoise des dépanneurs en alimentation revient à la charge pour s'attaquer aux taxes excessives sur le tabac.

La caravane s'est de nouveau arrêtée dans la région pour mousser sa campagne exhortant le gouvernement d'en finir avec les taxes excessives sur le tabac, qui obligent de plus en plus de dépanneurs à mettre la clé dans la porte.

Depuis trois ans, au Québec, le nombre de dépanneurs est passé de 7200 à 6000. À se fier à cette proportion, la MRC de Drummond, qui compterait une cinquantaine de ces commerces, en aurait perdu cinq à dix, au cours de cette même période.

Le vice-président de l'ACDA-AQDA, Michel Gadbois, affirme que ces fermetures sont directement liées au prix des cigarettes. La vente de tabac représenterait le tiers du chiffre d'affaires d'un dépanneur, soit 50 000 \$ à 150 000 \$, selon la taille du commerce.

Une baisse significative des ventes ne peut faire autrement qu'affecter la rentabilité du dépanneur, comme en témoigne Denis Pivin, propriétaire du marché qui porte le même nom, à Saint-Germain-de-Grantham. «Les gens ne se gênent même pas pour dire qu'ils achètent des cigarettes de contrebande», lance-t-il.

Il faut dire que les gens qui se procurent leur cigarette au dépanneur achètent également d'autres articles. «Il y a un tout un trafic lié à ça», renchérit le vice-président.

Les dépanneurs qui n'appartiennent pas à de grandes chaînes et qui ne détiennent aucun poste d'essence sont d'ailleurs plus vulnérables.

Ils défont les mythes

La récente tournée de L'ACDA-AQDA visait à défaire les mythes entourant les taxes excessives sur le tabac, à l'effet qu'elles constituent un moyen efficace de freiner le tabagisme et qu'elles représentent une politique juste afin de faire payer les coûts de santé aux fumeurs.

«C'est au contraire une politique régressive affectant davantage les plus démunis que les mieux nantis», prétend l'Association. Les responsables nient aussi qu'une baisse des taxes sur le tabac encouragerait les gens à fumer, car, en 1994, alors que le gouvernement avait consenti à une baisse importante, le tabagisme poursuivait son déclin.

L'ACDA-AQDA s'en prend aussi à l'attitude défaitiste, voulant qu'une baisse de taxes serait de toute façon vouée à l'échec, étant actuellement impossible de faire compétition au prix du tabac de contrebande, vendu à 1 \$ le paquet.

Au contraire, une enquête de l'Association soutient que 70 % des fumeurs de contrebande seraient prêts à acheter de nouveau leurs cigarettes légalement, si le paquet se vendait approximativement 5 \$.

Il est donc clair pour l'ACDA-AQDA qu'un plan d'action sans baisse de taxes est voué à l'impuissance et à l'échec, si bien qu'il serait impossible de vaincre la contrebande par une combinaison de répression et d'information.

Bref, les responsables déplorent que les jeunes soient, après les dépanneurs, les secondes victimes de la contrebande, qui fourmille à proximité des écoles. Il coûte moins cher de se procurer un paquet de cigarettes qu'un paquet de gommes.

Lueur d'espoir à l'horizon? Le président du caucus du Bloc québécois, Louis Plamondon, vient de donner son appui à la baisse de taxes excessives au tabac.

Et pour M. Gadbois, le temps presse : «Chaque jour qui passe, il y a un dépanneur qui ferme au Québec». C'est sans oublier que d'autres batailles sont aussi à venir : les frais élevés exigés aux dépanneurs pour les transactions de cartes de crédit ainsi que le prix minimum de la bière.

Affichage des photos

